

Monaco FAITS DE SOCIÉTÉ

Femmes violentées : on

À l'approche de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, les acteurs locaux se mobilisent. Focus sur les actions.

Une main posée sur l'œil droit, l'autre sur l'oreille. Le visage de cette femme à la chevelure brune laisse apparaître un œil gauche sérieusement tuméfié. En dessous, on peut lire cette courte phrase : « La violence, il faut déjà en avoir conscience ».

À l'approche de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, programmée ce jeudi, moult affiches de sensibilisation ont fleuri en Principauté, jusque sur la Moyenne Corniche à Cap-d'Ail. Objectif : réveiller les consciences. Alerter sur un fléau qui n'est lié ni à une classe sociale, ni à une tranche d'âge. « C'est un phénomène mondial, massif. Monaco n'est pas épargné par ce phénomène », martèle Céline Cottalorda, déléguée interministérielle aux Droits des femmes, chiffres de l'Imsee à l'appui (lire ci-dessous). Dans la majorité des 39 cas de violences recensés par la Sûreté publique en 2020, il s'agit de violences physiques. La moitié d'entre elles se déroule au sein du foyer familial.

Un mini-film de fiction pour sensibiliser

L'an passé, justement, le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes avait réalisé un court-métrage mettant en scène le quotidien d'une femme battue au cœur du huis clos familial, vu par le regard candide d'un enfant. « On pourrait que cela pouvait aussi avoir des conséquences pour les enfants », explique Céline Cottalorda. Cette année, l'approche du mini-film de fiction, réalisé par Com-

plus Group et Subliminal Pictures et dévoilé hier au cinéma des Beaux-Arts, est différente. « On donne les clés pour décrypter les mécanismes de violence, pour montrer comment les auteurs agissent. Les premiers signes de violences sont parfois invisibles, assez sournois. On y montre l'emprise qui se met en place petit à petit, les victimes qui ne veulent pas prendre conscience qu'elles en subissent. »

Un sentiment de honte, de déni même, incarné par huit femmes comédiennes dans ce clip. Tour à tour, sur différentes situations d'emprise psychologique et physique, elles trouvent systématiquement des excuses à leur conjoint. Et lâchent ces phrases à leur interlocuteur : « ça va, oui », « ce n'est rien, ne l'inquiète pas », « ça va aller ». La réalité est tout autre.

« On peut tous détecter que ça ne va pas »

« L'idée était de montrer que ces réponses étaient de façade, décrypte Ada Tedeschi, comédienne monégasque professionnelle apparaissant dans le mini-film. Les mots sortent de la bouche, certes, mais le regard, la posture du corps disent autre chose. On a tous, dans notre quotidien, rencontré des gens en pensant que quelque chose clochait. Il faut être sensible à ces signes. » Et Céline Cottalorda d'appuyer : « Nous avons tous notre rôle à jouer : amis, famille... On peut tous détecter quelque chose qui ne va pas. Rien que le fait de poser la question à une victime montre qu'on est là, qu'on est prêt à

l'aider. Elle ne se confiera peut-être pas tout de suite mais elle le fera quand elle sera prête. » Le film, sera diffusé dès jeudi sur les réseaux sociaux et la chaîne gouvernementale Monaco-Info.

D'autres opérations ces prochains jours

D'autres actions seront réalisées dans les prochains jours. Ce jeudi, soit le jour J, plusieurs bâtiments seront illuminés en orange comme le Palais princier, le Conseil national et le Musée océanographique. Le même jour, les caissières de Carrefour porteront un badge aux couleurs du Comité afin de s'associer à la noble cause de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Enfin, le 26 novembre, au cœur de la galerie commerciale de Fontvieille, de multiples stands seront installés pour mieux faire connaître les dispositifs en vigueur et les intervenants locaux sur le sujet. Autour du Comité, on retrouvera donc les services de l'État, l'Association d'aide aux victimes d'infractions pénales, les associations monégasques SheCanHeCan, Fight Aids, le club Soroptimist, Aux cœurs des mots, Zonta Club Monaco et Femmes Leaders Mondiales. « C'est important que le grand public sache vers qui s'adresser », conclut Céline Cottalorda. C'est dans ce même esprit que, courant octobre, 150 000 sacs à pain avaient été distribués dans les boulangeries pour sensibiliser aux violences contre la gent féminine. « Cette lutte doit avoir lieu toute l'année. »

DOSSIER : THIBAUT PARAT
tparat@nicematin.fr



Le mini-film de sensibilisation sur les violences faites aux femmes a été présenté hier. (Photo Jean-François Ottonello)

Quel numéro joindre si vous êtes victime de violences ?

0800 91 90 10

Il s'agit d'un numéro vert international qui permet à toute personne victime de violences, se trouvant sur le territoire de la Principauté de Monaco, de disposer gratuitement de renseignements. Tous les domaines de violence sont concernés : viol et violences sexuelles, violences perpétrées au sein de la famille, harcèlement sexuel, violences en milieu institutionnel etc.



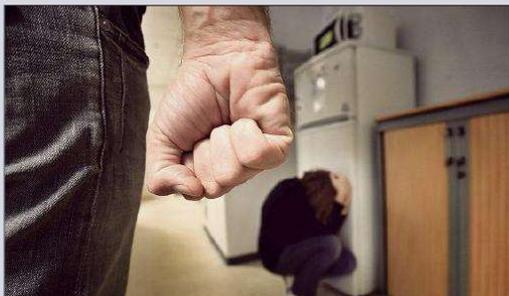
Le numéro vert est gratuit. (Photo L.M.)

Violences faites aux femmes : les chiffres 2020 de l'IMSEE*

► Les faits enregistrés par les services de police

En 2020, 39 cas de violences commises envers les femmes à Monaco ont été répertoriés par la Sûreté publique (33 en 2019). L'âge moyen de ces victimes est de 36 ans contre 42 ans pour les auteurs des faits. 72 % des femmes résident à Monaco. Dans plus de 64 % des cas, il s'agit de violences physiques et pour 10 % de violences sexuelles. Un cas sur 2 est commis au domicile de la victime ou de l'auteur des faits. 14 plaintes et 4 mains courantes ont été déposées cette année-là.

► Victimes de violences recensées au CHPG...



En 2020, 39 cas de violences commises envers les femmes ont été recensés par la Sûreté publique. (Illustration Frantz Bouton)

Cette année-là, 53 femmes admises à l'hôpital ont déclaré

avoir subi des violences dans l'année, contre 113 en 2019, dont

70 % de violences physiques. 40 % habitent à Monaco et l'âge moyen des victimes est de 43 ans (contre 37 en 2019)

►... à l'AVIP et à la DASO

L'association d'aide aux victimes d'infractions pénales a reçu 42 femmes en 2020, dont 35 pour des faits de violence. Elles résident en majorité à Monaco (81 %), ont 44 ans en moyenne. Dans 67 % des cas, le conjoint ou l'ex-conjoint est l'auteur de ces violences. Elles ont majoritairement poussé la porte de l'AVIP à la suite de violences physiques et psychologiques. Même constat à la Direction de l'action et de l'aide sociales où 7 cas ont été recensés

► Le traitement judiciaire

50 procédures ont été ouvertes pour des cas de violences envers les femmes, dont 20 pour des faits commis en 2020. 23 cas font actuellement l'objet de poursuites judiciaires, dont 6 pour des faits commis en 2020, 13 en 2019 et 4 avant 2019. Les auteurs de violences sont âgés de 48 ans en moyenne contre 43 pour les victimes. A ce jour, 1 condamnation a été prononcée et 1 ordonnance de protection a été prise pour des faits commis en 2020. 8 affaires ont été classées sans suite en 2020.

* Les résultats présentés ne se cumulent pas car il peut s'agir d'une même femme selon les entités.